

Quant à l'efficacité, à l'opportunité et à l'applicabilité de cette proposition, c'est là une autre affaire dont certains députés ont déjà parlé. Je tiens à souligner que j'approuve en principe ce que le ministre a reconnu. Je tiens à signaler, toutefois, que cette mesure, même si elle ralentira effectivement la construction commerciale dans ces centres, ne réussira pas à encourager l'expansion des régions de lente croissance. Elle ne réussira pas à obvier au ralentissement économique qu'amèneront les politiques fiscales et monétaires du ministre. A mon avis, il faut des mesures fiscales et monétaires plus souples. Je ne propose pas un taux d'intérêt différent pour le système bancaire dans différentes parties du pays. Mais nous pouvons, il me semble, mettre au point un système souple de freinage, applicable au crédit dans telle ou telle région du pays. J'invoque cet argument depuis une douzaine d'années. On semble maintenant se rallier en grand nombre à mon point de vue.

Le ministre doit, paraît-il, rencontrer les présidents des banques au cours du mois. J'espère qu'il les exhortera à appliquer cette politique au système bancaire du Canada. Je crois que cela peut se faire sans ajouter aux difficultés des banques, étant donné que la demande pour leur crédit total est plutôt faible dans ces régions de croissance lente. J'invite sincèrement le ministre à innover en encourageant les banques à prendre cette mesure, qui atténuerait en quelque sorte les autres politiques proposées par le ministre. Je comprends que le ministre s'intéresse à assurer un excédent. Il sera attaqué de toutes parts. Mais assurément, la lutte contre les disparités régionales est une haute priorité pour le gouvernement. Pourtant, ses politiques ont pour effet, en général, d'accroître les disparités régionales et de multiplier les difficultés que le gouvernement devra surmonter pour aplanir ces disparités, ainsi que de rendre la vie dure à des milliers de Canadiens.

Certes, il y a des éléments compensateurs, surtout si l'on songe à l'effet multiplicateur des dépenses appropriées dans certains secteurs, tels l'emploi et le bien-être. Elles pourront y augmenter les recettes fiscales. Ce ne sera pas à coup sûr une perte nette pour le Trésor. Mais en toute sincérité, je déclare que les politiques proposées sont rigoureuses et lésent les intérêts nationaux et provinciaux.

Il existe un autre problème. Je veux parler des disponibilités des producteurs de blé de l'Ouest qui, je crois, leur font gravement

[L'hon. M. Stanfield.]

défaut. Les fermiers canadiens ont d'autres problèmes, mais je crois que celui-ci est vraiment critique. Cependant, quand nous demandons au gouvernement ce qu'il entend faire à ce sujet, ses réponses sont hésitantes et obscures. Le gouvernement attend-il l'ajournement de la Chambre? On a proposé, entre autres choses, le régime de dualité de prix, une aide grâce à des versements à l'acre et le remboursement de quelques frais d'entreposage à la ferme.

Je sais qu'on a des objections à certaines de ces propositions. Toute proposition risque de soulever des objections. Cependant, ces gens ne peuvent rien aux difficultés qui les assaillent et elles ne résultent pas de leurs propres erreurs, de leur manque de jugement ou de leur inefficacité. Je crois comprendre que bon nombre des meilleurs agriculteurs de l'Ouest manquent de liquidités. La situation est urgente. Je dis au gouvernement de ne pas laisser tomber ces gens; qu'il cesse de flâner.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Stanfield:** Je présume que le ministre signalera l'avantage de ses réductions tarifaires pour la population de l'Ouest. Ma foi, j'estime ces réductions tarifaires excellentes dans la mesure où elles intensifieront la concurrence et où elles tendront à entraver les majorations des prix. Certains prétendent qu'elles n'auront aucun effet dans ces domaines. Je concède volontiers au ministre qu'elles auront une certaine tendance à freiner les hausses de prix et à abaisser certains prix. Supposons-le.

La conséquence pour l'industrie canadienne est difficile à évaluer. Je me demande sérieusement si le ministre savait ou a pris la peine de s'assurer quelle en serait la conséquence pour l'industrie. Le résultat serait-il l'application immédiate des réductions dont on avait annoncé l'entrée en vigueur d'ici quelques années? Je doute qu'il sache quelles en seraient les répercussions dans les différentes parties du pays. Comme le ministre des Finances est passé maître dans l'art de manier le sophisme, je ne me suis jamais attendu à ce qu'il prétende que les industries n'auraient pas de difficulté par suite de cette annonce-surprise, pour la simple raison qu'elles ont pu s'adapter de façon méthodique à une réduction ouverte et déclarée qui devait prendre effet dans quelques années. A mon avis, ce changement subit et inattendu des règles—autant être franc puisque nous nous faisons face—est stupide et inutile.

Je ne prétends pas que l'ensemble de l'industrie manufacturière est efficace, et je ne m'oppose pas du tout à ce que l'industrie